

BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM

Option Cyclomoteur      Option Quadricycle léger

<b>Âges</b>	<b>14 ans</b>	
<b>Nombre de roues</b>	2 roues	3 roues
<b>Définition</b>	L1e <b>1</b>	L2e <b>2</b>
<b>Vitesse</b>	≤ 45 km/h	
<b>Cylindrée ou Puissance</b>	50 cm3 ou 4 kW	
<b>Poids à vide</b>	< 350 kg	
<b>Restriction</b>	Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger	



**1** Cyclomoteur



**2** Tricycle



**3** Quadricycle léger

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
<b>Séquence 1</b>	• 2 h	• Formation pratique hors circulation	• Équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles. • Connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). • Contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité. • Maîtrise technique du véhicule hors circulation.
<b>Séquences 2 et 4*</b>	• 4 h	• Formation pratique en circulation	• Utilité et respect de la règle. • Prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers. • Facteurs et prise de conscience des risques.
<b>Séquence 3</b>	• 1 h	• Sensibilisation aux risques	• Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules. • Vitesse et conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage). • Échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse. • Échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

\* Les séquences doivent se dérouler dans l'ordre 1, 2, 3 et 4.

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.

**ATTESTATION DE SUITE À LA FORMATION PRATIQUE EN BREVET DE CONDUITE NATIONAL**

Code d'attestation est défini en application de l'article 44 de l'arrêté du 12 mars 2012.

Nom de l'organisateur : \_\_\_\_\_  
 N° d'organisateur : \_\_\_\_\_  
 N° d'agent ou chef : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Date et lieu de délivrance de l'attestation : \_\_\_\_\_

Assuré(e) que : \_\_\_\_\_

Nom de famille : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Numéro : \_\_\_\_\_  
 NIM0 : \_\_\_\_\_

4. J'ai eu 7 heures de formation pratique (voir le moteur 2019) :  
 option quadricycle léger  
 option quadricycle léger et tricycle

Date de délivrance de l'attestation : \_\_\_\_\_  
 Signature et vérification de la formation : \_\_\_\_\_  
 Signature du titulaire de l'attestation : \_\_\_\_\_

Code de la formation : \_\_\_\_\_  
 Code de la formation : \_\_\_\_\_  
 Code de la formation : \_\_\_\_\_

